

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 5 juillet 2012**

**DCM N° 12-07-08**

**Objet : Affectation du résultat du Budget Principal et des Budgets Annexes.**

**Rapporteur : M. TOULOUZE, Conseiller Délégué**

Les instructions comptables M 14 pour le Budget Principal et le Budget Annexe des Zones, M 49 pour le Service des Eaux, M 4 pour le Camping, obligent à affecter le résultat de fonctionnement par délibération spécifique du Conseil Municipal, indépendante du vote du Compte Administratif.

En règle générale, le résultat de fonctionnement ou d'exploitation est affecté :

- en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au Compte Administratif,
- pour le surplus, soit à la section d'investissement pour financer des investissements à venir (réserve) soit à la section de fonctionnement pour financer des dépenses nouvelles ou faire l'objet d'un report à nouveau en vue d'une affectation ultérieure.

**1) Le résultat du Budget Principal**

Il est proposé d'affecter le résultat de 18 543 813,59 € :

- à la couverture du déficit d'investissement pour 1 668 762,91 € ;
- à une mise en réserve de 6 803 484,06 € pour financer les restes à réaliser en investissement ;
- à un report à nouveau pour le solde, soit 10 071 566,62 € d'excédent net pour financer le Budget Supplémentaire 2012.

## **2) Le résultat du Budget Annexe des Eaux**

Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement de 15 453,75 € à un report à nouveau débiteur du même montant.

## **3) Le résultat du Budget Annexe du Camping**

Il est proposé d'affecter le résultat de de fonctionnement de 139 653,02 € à un report à nouveau créditeur du même montant.

## **4) Le résultat du Budget Annexe des Zones**

Il est proposé d'affecter le résultat de 3 946 797,26 € :

- à la couverture du déficit d'investissement pour 2 468 938,55 € ;
- à une mise en réserve de 444 500,51 € pour financer les restes à réaliser d'investissement ;
- à un report à nouveau pour le solde soit, 1 033 358,20 € d'excédent net pour financer le Budget Supplémentaire 2012.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

## LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances entendue,

**VU** les Instruction Budgétaires M14, M4 et M49 ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-5 et suivants ;

**VU** la délibération du Compte Administratif 2011 du 5 juillet 2012 ;

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

#### **DECIDE :**

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation du Budget Principal comme suit :

	<b>EUROS</b>
<b>POUR MEMOIRE : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR</b> Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) Excédent antérieur (report à nouveau créditeur)	0,00 <b>2 992 808,23</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>EXCEDENT DEFICIT</b>
<b>A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2011 A AFFECTER</b>  <b>Affectation obligatoire :</b>  - à l'apurement du déficit de la section d'investissement	<b>15 551 005,36</b>  <b>18 543 813,59</b>  <b>1 668 762,91</b>
<b>Solde disponible :</b>  affecté comme suit :  - affectation complémentaire en réserves - affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	  <b>6 803 484,06</b> <b>10 071 566,62</b>
<b>B) DEFICIT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2011</b>	<b>0,00</b>
<b>C) AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ</b>	<b>0,00</b>

- D'AFFECTER le résultat d'exploitation du Budget Annexe des Eaux comme suit :

	EUROS
<b>POUR MEMOIRE : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	0,00
Excédent antérieur (report à nouveau créditeur)	65 462,28
 <b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	
	<b>EXCEDENT DEFICIT</b>
<b>A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2011 A AFFECTER</b>	<b>80 916,03</b>
 <b>Affectation obligatoire :</b>	
- à l'apurement du déficit de la section d'investissement	0,00
- aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	0,00
 <b>Solde disponible :</b>	 <b>0,00</b>
affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves	0,00
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	0,00
 <b>B) DEFICIT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2011</b>	 <b>15 453,75</b>
 <b>C) AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ</b>	 <b>0,00</b>

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation du Budget Annexe du Camping comme suit :

		<b>EUROS</b>
<b>POUR MEMOIRE : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR</b>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		0,00
Excédent antérieur (report à nouveau créditeur)		101 878,52
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>EXCEDENT DEFICIT</b>	<b>37 774,50</b>
<b><u>A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2011 A AFFECTER</u></b>		<b>139 653,02</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
- à l'apurement du déficit de la section d'investissement		0,00
- aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)		0,00
<b>Solde disponible :</b>		<b>139 653,02</b>
affecté comme suit :		
- affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		0,00
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		139 653,02
<b><u>B) DEFICIT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2011</u></b>		<b>0,00</b>
<b><u>C) AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</u></b>		<b>0,00</b>

- D'AFFECTER le résultat d'exploitation du Budget Annexe des Zones comme suit :

		<b>EUROS</b>
<b>POUR MEMOIRE : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR</b>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		<b>0,00</b>
Excédent antérieur (report à nouveau créditeur)		<b>1 945 953,65</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>EXCEDENT DEFICIT</b>	<b>2 000 843,61</b>
<b>A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2011 A AFFECTER</b>		<b>3 946 797,26</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
- à l'apurement du déficit de la section d'investissement		<b>2 468 938,55</b>
<b>Solde disponible :</b>		<b>1 477 858,71</b>
affecté comme suit:		
- affectation complémentaire en réserves		<b>444 500,51</b>
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		<b>1 033 358,20</b>
<b>B) DEFICIT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2011</b>		<b>0,00</b>
<b>C) AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ</b>		<b>0,00</b>

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Le Conseiller Délégué :

Jean-Michel TOULOUZE

Service à l'origine de la DCM : Service Finances

Commissions : FINANCES

Référence nomenclature «ACTES» : 7.1

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 49

Absents : 6

Dont excusés : 6

**Décision : ADOPTEE A LA MAJORITE**